##### 

**LISTE DE CONTRÔLE POUR LES MEMBRES RETRAITÉS**

Je, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ATC, soumets ma demande de membre à la retraite de l’Association des arpenteurs des terres du Canada, conformément aux Règlements administratifs de l’Association. Avant de procéder, j’ai considéré les points suivants :

1. Ai-je des projets non terminés sur des terres du Canada ou des terres privées dans les Territoires ? Oui Non

(l’expression « non terminés » signifie des projets sur lesquels une ou plusieurs tâches restent à accomplir par un ATC afin de satisfaire aux exigences d’un client comme, par exemple : un projet pour lequel l’abornement aurait été effectué, mais pour lequel les plans restent à dessiner ou les notes d’arpentage à enregistrer.)

Si oui, avez-vous pris les arrangements nécessaires afin qu’un autre ATC détenteur de permis puisse mener à bien les ou les projets ? Oui Non

Note : Si, pour un projet, vous avez posé des bornes d’arpentage sur le terrain, mais qu’aucun plan n’a été enregistré dans les AATC, l’Association vous recommande fortement d’enregistrer les notes d’arpentage afin que d’autres arpenteurs puissent les consulter plus tard.

1. Avez-vous des documents d’arpentage prêts à enregistrer, mais qui doivent encore être approuvés ou signés par exemple ? Oui Non

Si oui, avez-vous pris les arrangements nécessaires afin qu’un autre ATC détenteur de permis puisse prendre en charge le ou les projets ? Oui Non

1. Si vous n’avez pas pratiqué à titre de fonctionnaire fédéral ou provincial, avez-vous pris les mesures visant à vous protéger financièrement, vous et ceux qui vous sont chers, en souscrivant une assurance responsabilité professionnelle contre les actions passées ? Oui Non
2. Veuillez fournir les coordonnées de l’endroit où seront conservés vos documents d’arpentage.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Note : Si vous avez des questions ou inquiétudes au sujet des points énumérés plus haut, veuillez communiquer avec le registraire de l’Association des arpenteurs des terres du Canada qui vous viendra en aide.**

Je reconnais que :

(a) j’ai lu les Règlements administratifs de l’Association et que je comprends les avantage, obligations et restrictions s’appliquant aux membres à la retraite et que je me tiendrai au courant des modifications apportées aux Règlements; et

(b) dans le cas où je désirerais reprendre la pratique de l’arpentage sur les terres du Canada et les terres privées des Territoires, j’en aviserai immédiatement l’Association et soumettrai une demande à titre de membre régulier, ainsi qu’une demande de permis, conformément aux dispositions de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada et aux Règlements.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_